

Prime d'état ou prime maison ?

(Ou la fable de la constance dans l'inconstance)



Au début, tout paraissait simple. Le méchant virus était arrivé de façon imprévue et contre toute attente, ceux qui n'arrivaient pas à faire entendre leur voix auprès des autorités sanitaires comme gouvernementales, disons « les soignants », devinrent des héros modernes, du simple fait de leur travail pourtant ignoré jusqu'alors. Du jour au lendemain, passer du statut de « collaborateur » sans conscience des enjeux économiques à celui de Bruce Willis du soin, applaudis chaque soir à 20 heures par des millions de Français reconnaissants, peut faire tourner la tête. Mais nos braves sont matérialistes, et au-delà de cette reconnaissance dont ils ont plein les poches, ils souhaiteraient de meilleures conditions de travail et de justes salaires.

C'est bien là le problème, l'humain est ainsi fait que la simple gratitude ne lui suffit pas, incapable qu'il est de la monnayer contre une escalope de veau chez le boucher du coin.

L'employeur reconnaissant s'interrogeât et, sous le coup de l'émotion bienveillante, décida très rapidement de remercier les valeureux, les plus méritants s'entend, par une prime dont il ne savait encore rien mais qui serait à la hauteur de l'acte de générosité des bienfaiteurs. Promettre à son enfant un pain au chocolat avant même de savoir si les sous sont dans le porte monnaie peut paraître hasardeux, mais certains parents n'hésitent pas à prendre ce risque pour un peu de paix familiale (sociale ?).

C'est ainsi que l'employeur MGEN avança l'idée d'une prime aux soignants, sans en définir réellement ni le public visé ni les conditions, encore moins les montants, pas même le coup global par le biais d'une enveloppe dédiée. Les questionnements incessants des organisations syndicales restant sans réponse, les imaginaires filèrent bon train.

Pendant ce temps, le gouvernement français, lui-même en quête de valorisation de son image et de reconnaissance aux services rendus en quasi « temps de guerre », décida d'affirmer sa gratitude en instaurant une prime défiscalisée destinée à valoriser l'implication de ceux qui manifestaient quelques mois auparavant sous ses fenêtres et, face aux CRS, tentaient de sauver le système de santé français. Autres temps, autres mœurs...

Et c'est là que tout s'emmêle. Le gouvernement lâche des chiffres.

Pour les personnels hospitaliers, 1500 euros pour certains salariés, **1.000 euros** pour d'autres en fonction des départements et de leur exposition à l'épidémie. Ces départements, fortement impactés par le Covid-19, sont essentiellement ceux du **nord** et de l'est du pays. Tous ceux d'**Ile-de-France** (8 départements), **Grand Est** (10), **Bourgogne-Franche-Comté** (8) et **Hauts de France** (5) sont inclus dans la liste. Quatre départements d'**Auvergne-Rhône-Alpes** (Drôme, Loire, Rhône, Haute-Savoie) y figurent également, ainsi que l'**Eure-et-Loire**, les **Bouches-du-Rhône**, les deux départements de **Corse et Mayotte**. En dehors de ces zones, les agents ayant travaillé dans les **services Covid** des hôpitaux de référence percevront également la prime de **1 500 €**, tandis que ceux des **autres services** percevront une prime de 500 €, rappelle le ministère.

Olivier Véran, Ministre de son état, précise, « *Comme pour les soignants nous annonçons que tous les personnels de tous les EHPAD de France, et quel que soit leur statut, percevront une prime pour valoriser leur engagement sans faille pendant cette crise* ».

Pour le reste du secteur médico-social une prime sera également « *annoncée et détaillée très prochainement* ».

Alors maintenant, que penser ?

L'employeur MGEN nous parlait d'une prime « aux soignants » et le gouvernement « à l'ensemble des personnels » des structures hospitalières et EHPAD, mais qu'en est-il des SSR et autres établissements MGEN ? L'employeur évoque aujourd'hui une « étude d'impact », un alignement sur les mesures du gouvernement, en précisant qu'aucune revalorisation ne serait raisonnable si les déficits croissants de nos établissements mettent en péril leur survie.

Alors quoi ? Un alignement à la baisse, façon « tous égaux devant le groupe VYV » serait-il d'actualité ? Nous avons déjà expérimenté le nivellement par le bas façon VYV, pour le chômage partiel de nos collègues Centres de Santé et ceux de l'ATRT et du CeSOA.

Ce groupe VYV qui entendait, en devenant le premier groupe de protection sociale, peser sur les décideurs et jouer un rôle essentiel dans la politique de santé doit aujourd'hui affirmer par cette puissance son soutien à ses salariés en négociant de nouveaux moyens sur ce secteur auprès des pouvoirs publics. Une revalorisation des salaires est inéluctable.

A l'heure où la France entière héroïse les soignants, où le gouvernement parle de médailles pour ceux qui ne font que leur travail mais aspirent juste à le faire dans de bonnes conditions avec des rémunérations proportionnelles à leur engagement quotidien, à leur compétence, où l'Europe vient de démontrer la sous-rémunération des infirmiers... **quel sera le positionnement de notre employeur face au Ministère ? Y en aura-t-il seulement un ?**

Il ne s'agit plus aujourd'hui seulement de prime ponctuelle en remerciement du service accompli mais d'une **revalorisation globale de l'ensemble des acteurs des établissements de santé.**

Pourtant, le président Berthilier lui-même semblait soutenir cette **revalorisation pressante et légitime**, dans les colonnes du Tempo **Infos #15** du 28 avril 2020. Si si, vous l'avez lu, entre deux messages Yammer de la Microsoft corporation, vous expliquant les bienfaits du yoga, de la cuisine bio ou vous demandant votre chanteur préféré, dans le but de mieux vivre l'oisiveté de votre confinement. Confinement qui, rappelons-le, n'a que peu concerné notre secteur, hyper sollicité pour prendre soin de nos patients et résidents.

En voici un extrait :

Cet hommage leur est rendu à travers une campagne presse et digitale intitulée « Bravo & Merci ».

Roland Berthilier, Président du groupe, précise : « On parle volontiers de ceux qui sont en « première ligne » dans cette période de crise. C'est parfaitement légitime eu égard à leur exceptionnel engagement. Mais ces mêmes acteurs sont en première ligne tout au long de l'année et il ne faudra pas oublier, en sortie de crise, de reconnaître et de valoriser, dans tous les sens du terme, ceux qui exercent des missions fondamentales de service public, notamment les enseignants et les soignants ».

CHICHE MONSIEUR LE PRÉSIDENT ???!

Pour l'heure, nous n'en savons pas plus, mais les impatiences sont grandes et légitimes. Souhaitons que toutes ces inquiétudes ne soient fondées et que l'employeur MGEN se montre à la hauteur de ses ambitions, à la hauteur des valeurs qu'elle commerce auprès de ses adhérents.